

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC  
AU 62/01

ÉFAI – 010177 – AMR 13/007/01

*Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.*

## CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / MENACES DE MORT

<b>ARGENTINE</b>	<b>Pedro ORTIZ</b>	]	
	<b>Mary ORTIZ, son épouse</b>	]	
	<b>Lidia ZARATE</b>	]	
	<b>Delia GARCILAZO</b>	]	<b>Parents d'enfants abattus par des policiers</b>
	<b>Oscar RIOS</b>	]	
	<b>Silvia RUIZ</b>	]	
	<b>Alberto BARRETO</b>	]	
	<b>et leurs familles</b>		

Londres, le 16 mars 2001

Un groupe de parents qui militent pour obtenir justice pour leurs enfants tués par la police font l'objet de manœuvres d'intimidation et de menaces. Ces dernières se sont intensifiées depuis que le groupe a publié un rapport sur 800 cas de coups de feu meurtriers imputables à la police. Amnesty International est préoccupée par la sécurité de ces personnes.

La *Comisión de Familiares de Víctimas de Gatillo Fácil* (Commission des proches de victimes de la « gâchette facile ») a été créée en 1993 par un groupe de parents dont un enfant a été tué par des policiers. Ses membres militent pour que toute la lumière soit faite sur ces affaires et pour que les personnes soupçonnées d'être responsables de ces agissements soient déférées à la justice. Le 18 décembre 2000, le groupe a remis un rapport au ministère de l'Intérieur dans lequel il est question de 800 cas d'homicides perpétrés par la police. Les membres de cette organisation ont organisé, également en décembre, un mouvement de protestation de vingt-cinq jours contre des autorités locales de la province de Buenos Aires où plus de 50 % des coups de feu meurtriers auraient été tirés. Plusieurs membres du groupe ont été récemment menacés, certains par des policiers armés.

Le 9 mars, un homme connu pour être un informateur de la police s'est introduit de force dans le domicile de Mary Ortiz, en brandissant une arme à feu. Il l'aurait agressée et menacée en lui disant de cesser sa campagne en faveur de la justice. L'époux de Mary, Pedro Ortiz, avait été attaqué en février, quelques jours après avoir dénoncé, à la télévision, les homicides perpétrés par la police. Deux hommes s'étant présentés comme des policiers l'avaient attaqué avec un couteau devant chez lui, le coupant aux bras et lui disant « *Tais-toi. Si tu continues à parler [des homicides], on te tuera* ». La police a abattu le fils des Ortiz, âgé de seize ans, en mars 2000.

Un policier travaillant dans le même poste de police que les hommes soupçonnés d'avoir tué le fils de Lidia Zarate, Juan Marcelo, âgé de dix-sept ans, a menacé cette femme et sa famille le 2 janvier en lui disant : « *Faites attention. Pourquoi ne vous occupez-vous pas de vos autres enfants ? Vous voulez que toute la famille finisse comme lui ?* » Depuis l'homicide, la police a arrêté trois fois Martín, le jeune frère de Juan Marcelo. Il aurait été frappé et on lui aurait dit qu'il allait mourir encore plus jeune que son frère. Peu de temps après ces menaces, des inconnus qui roulaient dans une voiture lui ont tiré à trois reprises dans la jambe en lui hurlant « *Ce qui t'arrive là est de la faute de ta mère. Dis-lui d'arrêter de faire l'imbécile avec la police* ».

Le 13 janvier, un proche a dit à Delia Garcilazo, dont le fils a été tué par des membres de la police fédérale en 1992, qu'un inconnu avait appelé pour dire que son petit-fils avait été abattu et qu'il fallait qu'elle aille le chercher dans les postes de police. Le lendemain, alors que son petit-fils venait de l'appeler pour lui dire qu'il était avec des amis, elle a reçu de nouveau un appel anonyme lui annonçant qu'il s'agissait d'une mise en garde et que la prochaine fois ce serait vrai.

Le 5 janvier, des policiers ont empêché Oscar Rios de distribuer des prospectus dénonçant l'homicide dont son fils a été victime. Le policier qui aurait tué son fils se serait approché d'Oscar Rios en brandissant son arme et en menaçant de le tuer comme son fils avait été tué.

Âgé de seize ans, le fils de Silvia Ruiz a été abattu par la police en novembre 2000. Depuis lors, des policiers auraient à quatre reprises pénétré de force chez cette femme, sans aucun mandat. Ils ont tiré des coups de feu chez elle et ont menacé à au moins deux reprises de tuer son autre fils adolescent. Les policiers ont également menacé de tuer Silvia Ruiz.

Alberto Barreto, dont la fille de douze ans a été tuée lors d'une fusillade de la police en janvier 2000 aurait également menacée et harcelée par des policiers. Cet homme a également été suivi à plusieurs reprises par un véhicule de la police en patrouille.

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les autorités argentines n'enquêtent pas correctement sur les homicides commis par les membres de la police fédérale et provinciale. Les personnes qui mènent campagne pour que les auteurs de ces homicides soient déférés à la justice sont fréquemment victimes de manœuvres de harcèlement. Amnesty International a demandé à plusieurs reprises aux autorités de réaffirmer leur autorité auprès des forces de sécurité, à tous les échelons, et de veiller à ce que les violations des droits humains commises par des membres des forces de sécurité ne restent pas impunies.

**ACTION RECOMMANDÉE : aérogramme / télégramme / lettre par avion / fax** (en espagnol ou dans votre propre langue) :

- dites-vous préoccupé par la sécurité des membres de la *Comisión de Familiares de Víctimas de Gatillo Fácil* (Commission des proches de victimes de la « gâchette facile ») – en citant Pedro Ortiz, Mary Ortiz, Lidia Zarate, Delia Garcilazo, Oscar Rios, Silvia Ruiz, Alberto Barreto et leurs proches – qui ont été victimes de manœuvres d'intimidation et de harcèlement de la part de la police pour avoir cherché à obtenir justice pour leurs enfants tués par des policiers ;
- demandez aux autorités d'assurer la sécurité de ces personnes et de reconnaître publiquement la légitimité de leur action ;
- demandez que des enquêtes exhaustives et impartiales soient menées sur ces manœuvres de harcèlement ; que les résultats de ces investigations soient rendus publics et que les personnes soupçonnées d'être responsables de ces agissements soient déférées à la justice.

## APPELS À :

### Autorités nationales :

#### **Ministre de la Justice et des Droits humains :**

Sr. Ministro de Justicia y Derechos Humanos

Dr. Jorge de la Rúa

Ministerio de Justicia y Derechos Humanos

Sarmiento 329, 5o. Piso, 1041 Buenos Aires

Argentine

**Télégrammes :** Ministro Justicia, Buenos Aires, Argentine

**Fax :** + 54 11 4328 5395

**Formule d'appel :** *Sr. Ministro, / Monsieur le Ministre,*

#### **Ministre de l'Intérieur :**

Sr. Ministro del Interior

Dr. Federico Storani

Ministerio del Interior

Balcarce 50

1064 Buenos Aires

Argentine

**Fax :** + 54 11 4342 6081

**Formule d'appel :** *Sr. Ministro, / Monsieur le Ministre,*

### Autorités de la province :

#### **Gouverneur de la province de Buenos Aires :**

Señor Gobernador de la Provincia de Buenos Aires

Sr. Carlos Ruckauf

Casa de Gobierno

Calle 6 Entre 51 y 53, 1900 La Plata

Buenos Aires C.F., Argentine

**Fax :** + 542 é1 429 4189

**Formule d'appel :** *Sr. Gobernador, / Monsieur le Gouverneur,*

## COPIES À :

### **Journaux :**

*Clarín*

Tacuari 1846

1139 Buenos Aires

Argentine

*Página 12*

Avenida Belgrano 671/77

1092 Buenos Aires

Argentine

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Argentine dans votre pays.

**PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.**

**APRÈS LE 27 AVRIL 2001, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.**

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.  
La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - EFAI -*